

La sauvegarde du Manoir : l'exemple de plus petits que nous...

J'ai assisté à la présentation du projet de sauvegarde du Manoir de Mascouche et j'ai beaucoup apprécié le contenu de la soirée. La présentation de Claude Martel et de Denise Cloutier ont fourni beaucoup de détails importants sur cette interminable saga. Le comité des citoyennes et des citoyens a fait un travail remarquable. Bravo !

Par ailleurs, notre gouvernement municipal donne l'impression de ne pas manifester beaucoup d'intérêt très intéressé pour donner un nouveau souffle à ce projet et il semble vouloir noyer le poisson en invoquant l'imposition d'un référendum pour trancher la question. Pourtant, la petite histoire du conseil municipal actuel démontre assez clairement qu'il s'est rarement gêné pour prendre des décisions controversées lorsqu'il s'agit de dépenses énormes au plan des infrastructures, par exemple. Dans d'autres municipalités beaucoup plus petites que Mascouche, on se préoccupe davantage de la valorisation du patrimoine.

À St-Irénée-les-bains, en Charlevoix, un village de 700 habitants, existe une mobilisation depuis longtemps pour sauver le Domaine Forget malgré l'incendie du château en 1960 et d'une autre bâtisse du domaine en 1996. Le château n'a jamais été reconstruit, mais tous les autres bâtiments ont été restaurés. Sur le site du Domaine, une magnifique salle de concert a été construite et le Domaine Forget est devenu une école internationale de musique très recherchée ; chaque année, des centaines de jeunes musiciens et de jeunes musiciennes viennent y parfaire leur art avec des maîtres reconnus au plan international. En outre, le boisé du Domaine constitue un magnifique parc naturel encore en développement avec ses nombreux sentiers pédestres et pistes de skis de fond et de raquettes. Dans le même village, un projet de restauration du moulin Bouchard est en marche grâce au dynamisme des citoyens et des citoyennes.

Dans le village voisin, Les Éboulements, le moulin seigneurial ou moulin banal et l'ancien manoir (construit entre 1810 et 1815 par le seigneur du temps, Pierre De Sales Laterrière) ont été restaurés. Une fondation privée relevant de la famille Molson s'est impliquée depuis

longtemps dans ce projet. Encore là, la restauration a conduit à une utilisation sociale profitable à la communauté ; le manoir, les dépendances et le boisé servent à une colonie de vacances en été grâce à la venue de pensionnaires et de jeunes de la région qui participent au camp de jour. Le moulin, toujours en fonctionnement, est devenu une attraction touristique.

À Baie-Saint-Paul, le magnifique moulin Larémy a été aussi restauré grâce au soutien d'une autre fondation privée relevant d'une famille américaine, la famille Cabot. En somme, les exemples de restauration de sites historiques au Québec ne manquent pas.

Dans tous les cas, les retombées sociales, culturelles et économiques sont significatives pour la région. Pourquoi, avec une bonne dose d'imagination, le Manoir de Mascouche ne pourrait-il pas devenir une contribution importante au développement de notre ville ? Beaucoup de gens se déplacent pour aller visiter des sites historiques un peu partout à travers le monde, pourquoi pas ici ? J'en conviens, le manoir n'est pas Notre-Dame de Paris, mais au niveau de notre ville, il s'agit de la trace d'un patrimoine valable susceptible de valoriser la fierté de notre ville.

André Jacob, professeur retraité et écrivain

École de travail social

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL